



ÉDITO du maire

Chères Vicomtaises, chers Vicomtais,

Une commune qui grandit et se transforme, dans un cadre maîtrisé.

La commune de La Chaize-le-Vicomte regroupe aujourd'hui 3800 habitants. Une croissance démographique engagée depuis maintenant 30 ans qui fait de notre commune une commune jeune, vivante et dynamique. De nouveaux quartiers se créent, des maisons anciennes se rénovent, des hameaux s'agrandissent. De nouvelles familles font le choix de venir s'installer à La Chaize, séduites par son caractère rural à proximité de La Roche-sur-Yon.

Cette croissance démographique s'accompagne d'une croissance économique forte. Située au cœur du territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération, notre zone d'activités a convaincu des entreprises d'envergure nationale et internationale de venir s'installer, générant ainsi de l'emploi, clef de voûte du bien vivre en société. De nouveaux commerçants s'installent dans notre centre bourg et l'aménagement d'un nouvel espace de services et de commerces va venir consolider sa vitalité.

Ces croissances amènent naturellement notre commune à se transformer et nous devons veiller à maîtriser cette évolution.

Cette maîtrise se caractérise tout d'abord par une politique organisée et prévisionnelle en termes de développement des zones d'habitat et d'aménagement de notre territoire.

Ainsi la ZAC, qui va se développer en périphérie ouest de notre bourg, va programmer l'urbanisation de notre commune pour les 20 ans qui viennent.

Cette maîtrise se caractérise encore par la réalisation d'équipements de biens et de services. La construction d'une nouvelle salle de sports va répondre aux besoins exprimés par nos concitoyens. La poursuite de la rénovation et la sécurisation des entrées de bourg vient accompagner l'augmentation des flux de circulation et la réalisation d'aires de jeux permet aux familles de partager des instants de convivialité et favorise le « mieux vivre ensemble ». A ce sujet je vous annonce le recrutement d'un ASVP (terme plus moderne pour désigner le garde champêtre) dans les prochaines semaines. Celui-ci aura en charge, notamment, des missions de médiation et de veille au respect de la tranquillité publique et des biens.

Cette maîtrise se caractérise enfin par une vigilance constante en termes de dépense publique et de sobriété budgétaire. Je me félicite de notre très bonne santé financière et remercie très sincèrement l'ensemble des équipes municipales et les élus qui, depuis des années, nous permettent grâce à leur vigilance, d'envisager l'avenir avec confiance, dans un contexte de recettes à venir très morose (baisse des dotations, suppression des taxes...). Grâce à cette vigilance nous avons aujourd'hui les moyens de notre ambition.

Une ambition simple : donner aux familles vicomtaises l'avenir qu'elles méritent.

Yannick DAVID
Maire
Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération



sommaire

VIE MUNICIPALE p.02

VIE ÉCONOMIQUE p.04

ACTIONS SOCIALES p.05

CADRE DE VIE p.05

ENFANCE/JEUNESSE p.07

VIE ASSO./CULTURE & SPORT p.08

INFOS PRATIQUES p.11



■ UNE DÉLÉGATION PORTUGAISE DE LA MUNICIPALITÉ D'ANADIA EN VISITE A LA CHAIZE-LE-VICOMTE

À l'invitation du maire, Yannick David, une délégation de la municipalité d'Anadia été reçue à La Chaize-le-Vicomte du lundi 12 au mercredi 14 mars. Rappelons que la commune de La Chaize-le-Vicomte est jumelée avec Sangalhos, une paroisse de la Municipalité d'Anadia.



En octobre 2016, une délégation de la municipalité de La Chaize-le-Vicomte s'est rendue à Sangalhos/Anadia, et la venue de nos homologues portugais était attendue.

Échanges d'expériences, découvertes mutuelles de la vie quotidienne, échanges associatifs dans tous les domaines, tels sont quelques-uns des objectifs d'un jumelage ; les accueils de différentes délégations, que ce soit en famille, tels les échanges organisés par l'AVJ (Association Vicomtaise de Jumelage), ou de façon plus officielle, sont un des moyens d'y parvenir.

La délégation était menée par Jorge Sampaio, vice-président de la Municipalité d'Anadia, en charge du sport, de la culture, du tourisme, de la

vie associative et des jumelages ; il était accompagné de Silvana Marques, présidente de l'AGVS (Association de Jumelage de Sangalhos) et conseillère en santé, de Jennifer Pereira, Isabel Oliveira, ayant des responsabilités dans le social, santé, éducation et de Sonia Almeida responsable de la médiathèque. Un séjour très court, chargé, pour répondre à leurs attentes, de bon nombre de visites et rencontres.

Mardi matin, après la visite des écoles maternelle et primaire de La Chaize-le-Vicomte, ainsi que le Multi-accueil Abricadabra, structure gérée par l'agglomération, le cheminement dans le vieux bourg, avec en particulier la visite de l'Église Saint-Nicolas, a conduit le groupe à la mairie pour une réception officielle par M. le Maire, en présence des conseillers municipaux et du conseil d'administration de l'AVJ. La réception a été suivie d'un déjeuner au restaurant scolaire. L'après-midi, la délégation a été reçue au Lycée Rosa Parks à La Roche-sur-Yon, lycée d'enseignement général et professionnel, il accueille aussi des apprentis et des adultes en formation continue. Pour terminer cette journée dédiée à l'enseignement, la délégation a visité l'ICES.

Mercredi le groupe a été divisé pour, d'une part la visite des entreprises COVAP et Bénêteau, d'autre part la rencontre des équipes du Centre Fédératif de Prévention et Dépistage à la Maison de la Santé, au CHD. Après le déjeuner, passage à l'Office du Tourisme, puis visite de l'Eglise Saint Louis et découverte des animaux de la place pour terminer par la Médiathèque Benjamin Rabier.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce séjour pour le plaisir de nos invités.

■ TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Où en sommes-nous ?



Quelques étapes sont franchies. L'appel d'offre a été mis en ligne en mars avec pour date limite de remise de l'offre par les entreprises, le mardi 10 avril à midi.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le mercredi 11 avril.

Entre le jeudi 12 avril et le lundi 14 mai, la période est réservée à l'analyse des offres et mise en conformité technique.

Vous pouvez suivre les informations régulièrement sur le site internet de la commune.

Vous souhaitez faire un don pour aider la municipalité, nous vous en remercions. Vous pouvez utiliser le bon de souscription ; des prospectus sont à votre disposition à la mairie et dans les trois églises de la paroisse. Vous pouvez aussi faire un don en ligne en suivant le lien :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-nicolas-de-la-chaize-le-vicomte>

Votre don est déductible des revenus.

Le reçu sera émis par la Fondation du Patrimoine.

Antoine REMBAUD
Adjoint à l'urbanisme, aux Monuments historiques, aux Réseaux et aux Chemins de randonnées



Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au Patrimoine



■ 2^{ÈME} FORUM INTERCOMMUNAL D'ASSOCIATIONS

Après la totale réussite de la 1^{ère} édition en 2016, et suite à la forte demande des associations et visiteurs lors du mini-forum en septembre 2017, la municipalité organise le 2^{ème} Forum des Associations, le samedi 1^{er} septembre de 10h à 13h.

Le monde associatif est riche et toutes les associations de La Chaize, de Fougeré et de Thorigny, désireuses de faire découvrir le panel des activités disponibles sur notre territoire, sont invitées à participer.

Ainsi chacun pourra faire son choix, une inscription, une adhésion dans les domaines divers et variés, du sport à la culture, trouver un hobby ou une passion...

Ce sera aussi l'occasion de s'investir dans les associations en tant que bénévoles dont les associations ont toujours besoin pour leur bon fonctionnement.

PASCAL BONNIN
Adjoint aux Sports et à la Vie associative



Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au Patrimoine



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale puisqu'il définit l'ensemble des actions mises en œuvre chaque année.

Ce budget 2018 veille à préserver la qualité de nos services publics locaux tout en maintenant un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité des Vicomtais.

Ce budget adopté à la majorité reflète donc tout à la fois notre volonté de construire l'avenir de La Chaize-le-Vicomte et une gestion rigoureuse de nos finances communales en période contrainte.

Notre budget traduit :

- **Des efforts sains et durables sur nos dépenses réelles de fonctionnement** qui n'ont augmenté que de 50 000 € depuis 2014, notamment par la maîtrise de la masse salariale à 45% du budget (contre 53% à l'échelle nationale) alors que nos dotations d'Etat ont fondu de 130 000 € sur la même période.

- **Une stratégie financière avec maîtrise de l'endettement** ; notre capacité à nous désendetter étant, en 2018, de 6.4 années alors que les seuils de vigilance sont aujourd'hui autour de 12 années.

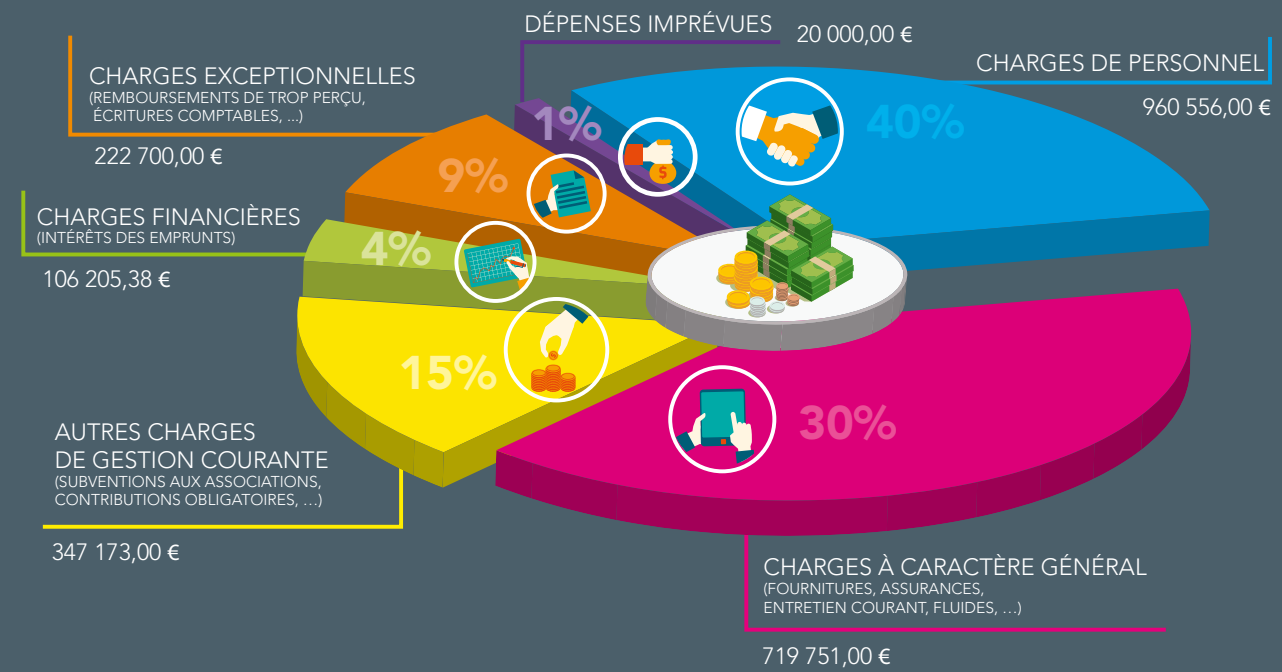
- **Sans avoir recours lourdement au levier fiscal**, la pression fiscale à La Chaize étant de 552 €/habitant et par an, contre 590 € à l'échelle régionale ou 660 € à l'échelle nationale pour les communes de même strate.

Ainsi, la commune de La Chaize-le-Vicomte présente une situation financière très satisfaisante et un financement des investissements permis grâce au dégagement d'une capacité d'autofinancement élevée.

Et avec 54% du budget de fonctionnement consacré aux familles vicomtaises, il traduit notre capacité commune à faire une place à chacun d'entre nous tout en préparant l'avenir de la commune grâce à des projets structurants comme cela vous est présenté sur cette page consacrée au budget 2018.

Aurélien DOUILLARD

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LE BUDGET 2018

EN MILLIONS D'EUROS (Arrondi au dixième près)

BUDGET TOTAL



6,7 M€ FONCTIONNEMENT



2,4 M€ INVESTISSEMENT

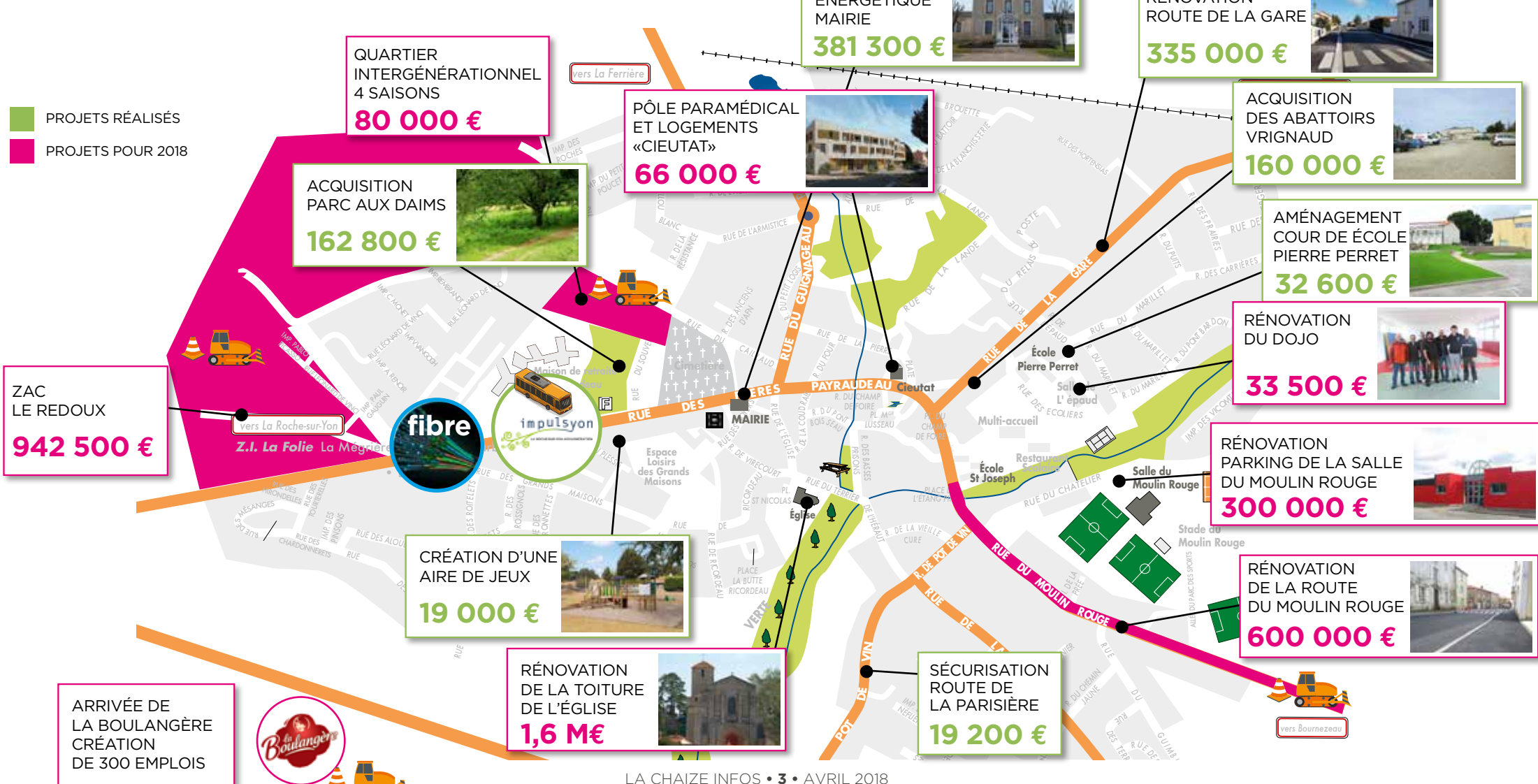


3,8 M€ AUTOFINANCEMENT



558 436,62 €

UNE COMMUNE QUI SE TRANSFORME...





■ COMMÉMORATION DU 8 MAI

Il y a 73 ans, à 15 heures précises, le Général de Gaulle prononçait sur les ondes radios, les mots suivants : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! C'est la Victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France ».

Le 8 mai 1945 prenait fin en Europe la guerre la plus meurtrière de l'Histoire de l'Humanité.

Plus de 50 millions de femmes et d'hommes, dont la moitié de civils ont péri au cours de ce conflit mondial. Sept décennies plus tard, le 8 mai est devenu un jour de commémoration et des respects envers ceux qui ne sont pas revenus, victimes de la barbarie ; respect envers ceux qui ont pris les armes, aussi bien dans l'armée officielle que dans l'armée de l'ombre.

En ce 8 mai 1945 rayonnaient nos valeurs humanistes et démocratiques sur une idéologie raciste et criminelle grâce à ces hommes et femmes qui ont osé dire « non », effaçant leur destin individuel au profit du destin collectif de la France.

La municipalité de La Chaize-le-Vicomte et la section UNC-AFN vous invitent donc à commémorer **le 8 mai 1945 à partir de 11h**. Rendez-vous place du Champ de Foire pour la levée des couleurs et les discours avant le défilé vers le monument aux morts et le dépôt des gerbes.

Aurélien DOUILLARD
Conseiller délégué au Budget et au contrôle
de l'exécution budgétaire



■ UNC/AFN : LE DEVOIR DE MÉMOIRE SE TRANSMET AUX ENFANTS VICOMTAIS !

Bientôt, un nouveau drapeau flottera dans le ciel vicomtais lors des cérémonies commémoratives et patriotiques, avec ceux de la section locale UNC-AFN-Soldats de France.

Sa particularité : il sera porté par un enfant du Conseil Municipal des Enfants (CME). Ce drapeau, c'est celui du devoir de mémoire, à l'aube du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale et au lendemain de la commémoration du 8 mai 1945. Alors que les survivants des conflits mondiaux que notre pays a connus s'éteignent, il est urgent que la flamme du souvenir s'entretienne.

Ainsi, à travers ce nouveau drapeau tricolore, c'est un double héritage qui sera remis à nos enfants :

- Héritage du souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France : poilus, combattants, résistants, militaires des opérations extérieures... Les jeunes Vicomtais se voient donc confier cette mémoire de ceux qui se sont battus pour nos libertés afin que jamais nous ne les oublions !
- Héritage surtout de ce désir de paix légué aux générations futures. Se souvenir de ceux qui sont tombés pour nos valeurs et qui se battent encore pour la France, c'est permettre à nos enfants de construire un monde fraternel, fondé sur des valeurs républicaines.

La remise du drapeau aura lieu le samedi 26 mai 2018, rassemblement Place du champ de Foire à 10h15. Tous ceux qui souhaitent se joindre à cette remise officielle sont les bienvenus. La Municipalité participe au financement de ce drapeau, pour moitié, avec l'UNC et d'autres partenaires.

■ HOMMAGE AU GÉNÉRAL BETH

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès du Général de corps d'Armée Emmanuel BETH. Son parcours, tant au service de l'armée Française qu'au service de notre diplomatie, a porté haut les couleurs de la France.



Fils d'officier, il intègre l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1972 après deux années de Corniche au Prytanée militaire de La Flèche. Il choisit l'infanterie et rejoint le 2^{ème} régiment étranger de parachutistes puis la 13^{ème} demi-brigade de la Légion étrangère dont il est chef de corps.

En 2002, il prend la tête de la 11^{ème} brigade parachutiste à Toulouse, puis devient chef du centre de planification et de conduite des opérations du ministère de la défense en 2004.

Il est placé en détachement auprès du ministère des affaires étrangères en 2006 en tant que directeur de coopération et de défense du Quai d'Orsay.

De 2010 à 2013, il est ambassadeur de la République française au Burkina Faso.

Vicomtais d'adoption depuis vingt ans, il était, depuis sa retraite de l'armée, associé d'un cabinet conseil. Il était âgé de 65 ans.

Honneur et respect à ce grand homme. Nos condoléances sincères et attristées à son épouse et à ses enfants et petits-enfants. Nous les assurons de toute notre sympathie.

■ NOUVELLES ENTREPRISES

■ LES MAISONS D'HÉLÈNE

Hélène MENANTEAU
Agence immobilière
31 Rue des Frères Payraudeau
Tél. : 02.52.43.06.50

■ SARL METALLERIE SERRURERIE PICARD

Artisan métallier serrurier
8 Le Châtenay
Tél. : 06.77.63.28.23
02.28.85.53.96

■ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

■ LAETDY FLEURETTE

Freddy PROUTEAU
Fleuriste
32 rue des Frères Payraudeau
Tél. : 02.51.05.85.49

■ MINE D'OR

Isabelle PLISSONNEAU
Institut de beauté
1 rue des Noyers
Tél. : 02.51.07.45.01

VIE économique

■ UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS VICOMTAIS (UCAV)

La municipalité ainsi que les artisans et commerçants de La Chaize-le-Vicomte se sont vus décerner le 2^{ème} sourire du label national du commerce et de l'artisanat de proximité, suite à l'organisation de la JNCP de la mi-octobre.

Ce label nous à été remis à Boulogne-sur-Mer le 19 mars 2018.

Il nous permet non seulement de valoriser nos activités auprès des habitants mais aussi de montrer que nous avons la possibilité de fournir tous le nécessaire au quotidien.

De nouvelles activités sont apparues dernièrement et nous souhaitons fortement que la population reste sensible à la proximité afin d'interpeller de nouveaux commerces par la suite et répondre aux nouvelles demandes.

Christine RAMBAUD-BOSSARD
Adjointe à l'Action économique, au Commerce de proximité,
à la Communication, et au Développement numérique
Conseillère communautaire





Association du service d'aide à domicile

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap.

L'association intervient sur THORIGNY, FOUGERÉ et LA CHAIZE LE VICOMTE

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Nos aides à domicile formées et expérimentées sauront vous aider dans les actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, courses, accompagnement lors de rendez-vous...) dans le respect de votre vie privée et de vos choix.

MÉNAGE - REPASSAGE

Les services sont ajustés à vos besoins pour réaliser l'entretien de votre logement ou de votre linge par des professionnels de l'association spécialement formés pour intervenir à domicile.

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

L'ADMR vous propose un mode de garde qui répond à vos besoins et à ceux de vos enfants, adapté à vos horaires de travail et à vos contraintes. Le personnel, formé dans le domaine de la petite enfance saura respecter l'intimité de votre foyer et vos règles éducatives

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU SERVICE D'AIDE DE LA CHAIZE LE VICOMTE

Impasse des poètes - 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE - TÉL : 02 51 24 31 81

• Permanences physiques

Les mardis après-midis de 14h à 17h30

• Permanences téléphoniques

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

En dehors de ces horaires, contacter le 02 51 44 11 55



CCAS INFORMATIONS

Le CCAS rappelle à tous les Vicomtais que, désormais, les personnes peuvent s'adresser au service social de la commune pour établir la demande de logement social en ligne ou pour toute autre démarche administrative.

En effet, un ordinateur portable est mis à disposition. Vous pouvez donc contacter le service au 02.51.05.87.83.

Le CCAS vous informe également que, si vous rencontrez une difficulté financière ponctuelle, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service social, une aide remboursable ou non peut vous être accordée. Surtout, il est important de ne pas attendre que cette dette s'accroisse !



Lucie SOULARD
Adjointe aux Actions sociales CCAS
et à la Petite enfance



CADRE de vie

UN JARDIN plein de vie

L'ENTRETIEN SANS PESTICIDES

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION :

Nocifs pour la santé et l'environnement, les pesticides ne sont plus distribués en libre accès. Au 1^{er} janvier 2019, ils seront définitivement retirés de la vente et leur usage sera interdit pour tous les particuliers.

Inutile d'attendre, changez vos pratiques dès aujourd'hui.

LE PETIT +

Les pesticides (produits phytosanitaires) sont des produits chimiques dangereux. Que les bidons soient pleins ou vides, avec ou sans étiquette, **C'EST DIRECTION LA DÉCHÈTERIE !**

Quelques conseils pour s'en passer...

- 1 FLEURISSEZ VOS PIEDS DE MURS**
Remplacez les plantes indésirables par des plantes que vous aurez choisies.
LE PETIT + La flore spontanée fleurit et attire de nombreux pollinisateurs.
- 2 PAILLEZ VOS PLANTATIONS**
Favorisez la reprise et le développement des végétaux tout en limitant l'arrosage et le désherbage.
LE PETIT + Recyclez vos tontes, feuilles mortes et broyat de branches.
- 3 VÉGÉTALISEZ VOS ALLÉES ET ESPACE DE STATIONNEMENT**
Privilégiez l'engazonnement pour un entretien rapide à la tondeuse.
LE PETIT + Pour stabiliser le passage, n'hésitez pas à mettre en place des dalles ou des pierres.

Pour aller plus loin :
www.caeu85.com
www.trivalis.fr
www.vendee-eau.fr

caue **Trivalis** **vendée eau**

© SCOPIC - Illustration CAUE de la Vendée - Photo Stéphane Audran

■ ENVIRONNEMENT



La Vallée Verte

Nous continuons comme prévu l'aménagement de la « Vallée Verte » avec l'installation des différents affichages sur le parcours sportif, pour une bonne utilisation de chaque structure. Bonne balade.

Atelier repotage aux services techniques

Nos deux clubs, l'Amicale Laïque Vicomtaise et le Club de l'Amitié, se sont retrouvés aux services techniques pour un nouvel atelier repotage en mars. Les plants d'été se préparent doucement, de nombreuses petites mains sont nécessaires pour pouvoir mettre en godet les micros-plants que nous verrons fleurir dans nos rues cet été.

Un moment convivial, de partage et de bonne humeur, venez nous rejoindre ! Un atelier en septembre est prévu pour les plants d'hiver.



Paysage de notre commune

Encore une belle soirée de remise aux lauréats « Paysage de notre commune ». Une récompense pour des jardins, des espaces verts ou fleuris bien entretenus, propres, qui ont su attirer l'attention de notre jury lors de notre passage. Des récompenses aussi pour de magnifiques potagers qui ne peuvent pas nous laisser indifférents. Merci à tous les lauréats pour la mise en valeur de notre commune. Félicitations du jury !



Nathalie CHUPEAU
Adjointe à l'Environnement
au Développement durable
et aux Espaces verts



■ VOIRIE - BÂTIMENT

Le Dojo double sa surface

Depuis leur installation dans une salle dédiée à l'Espace du Marillet, le judo ne cesse de progresser en nombre de licenciés, plus de 70 à ce jour.

En relation constante avec les dirigeants de cette association qui ont alerté sur les conditions spartiates et l'exiguïté de leur espace pour la pratique de leur activité, la municipalité s'est penchée sur le problème.

Il a donc été décidé de faire des travaux pour augmenter la surface de tatamis et mettre en sécurité les pratiquants de ce sport : abattre une cloison, un mur béton entre deux anciennes salles de classe dans l'Espace Loisirs du Marillet, installer des vestiaires, rafraîchir l'ensemble des murs par de la peinture. Ces investissements permettent de doubler la surface du dojo avec jusqu'à 150 m² pour une dépense avoisinant les 40 000 €.

C'est chose faite ; depuis le 24 mars dernier, PassYon Judo a retrouvé son dojo. Merci aux bénévoles qui ont participé au déménagement ainsi qu'à la mise en place des tatamis.



PASCAL BONNIN
Adjoint aux Sports
et à la Vie associative



Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments publics



La rue du Moulin Rouge rénovée

Les travaux de la rue du Moulin Rouge ont démarré le 15 février 2018.

Ils se termineront dans les prochains jours. Ces travaux qui étaient très attendus par les riverains et l'ensemble des Vicomtais ont perturbé quelque peu notre quotidien. La municipalité, les services communaux ainsi que les entreprises ont tout mis en œuvre pour que la rénovation de la rue du Moulin Rouge gêne le moins possible nos déplacements.

Ces travaux permettent de marquer notre entrée de bourg, de maîtriser la vitesse de circulation, de matérialiser des places de stationnement, et d'offrir une circulation piétonne agréable sur des trottoirs paysagés et accessibles à tous.

Franck RAUTUREAU
Conseiller délégué à la Voirie
et aux Bâtiments publics



Travaux d'assainissement des eaux usées - Village des Astiers

La Roche-sur-Yon Agglomération va réaliser des travaux de création d'un réseau d'eaux usées dans le village des Astiers, avec transfert des eaux usées vers la station de traitement de La Ferrière.

Ces travaux ont pour but de desservir les habitations concernées par le zonage d'assainissement collectif établi en 2006 par la commune.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise VALOT TP.

CALENDRIER POUR LES TRAVAUX

- Démarrage des travaux : Lundi 26 mars 2018.
- Durée prévisionnelle des travaux : 3 mois (hors intempéries ou problèmes techniques).

Antoine REMBAUD
Adjoint à l'urbanisme, aux Monuments historiques, aux Réseaux
et aux Chemins de randonnées



ÉCOLE PIERRE PERRET

Les élèves de CM2 ont découvert Angoulême, sa cathédrale romane, son musée avec ses collections allant de la paléontologie de la Charente aux arts extra-européens, son Espace Mémoriel de la résistance et de la déportation ainsi que le village martyr d'Oradour-sur-Glane... Ils ont également pu participer au Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême. Durant le mois de mars, tous les élèves ont poursuivi leur étude d'auteurs, d'illustrateurs ou de dessinateurs de BD, en accueillant des professionnels du monde de la littérature jeunesse.

Désormais ancré dans les manifestations culturelles incontournables de la commune, le « Printemps des Artistes » a permis à tous les élèves d'aller à la rencontre des artistes. Les visites furent rythmées par le plaisir de reconnaître les représentations des peintures figuratives, de s'interroger devant des œuvres abstraites et de s'émerveiller devant les réalisations des artisans-esthètes.

Lors des Portes Ouvertes de la maternelle, les élèves ont montré à leurs parents ce qu'ils avaient fait et les nouvelles familles ont pris contact avec les futures enseignantes de leur enfant. Peut-être avez-vous eu le plaisir d'applaudir les élèves de maternelle au cours de leur défilé dans les rues de La Chaize, le mercredi 18 avril.

Nous vous donnons rendez-vous, le vendredi 29 juin, à la salle du Moulin Rouge, pour notre traditionnelle fête d'école. Cette année encore, les élèves sauront vous surprendre et vous enchanter. Un dîner champêtre, organisé par l'Amicale Laïque, clôturera la soirée.



INSCRIPTIONS

Se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée.

Inscriptions possibles à tout moment de l'année :
 - si votre enfant a 2 ans avant le 31 décembre 2017 ;
 - si votre enfant a 2 ans pour la rentrée 2018.
Les rentrées peuvent se faire en cours d'année.
Pour prendre contact, appelez le 02 51 05 75 97.



ÉCOLE SAINT-JOSEPH



1 - La vie de l'école



- Avec notre thème : « Les autres et moi », les découvertes et les apprentissages sont riches grâce aux nombreux projets menés dans toutes les classes de l'école.
- Cette année il a neigé à l'école. Ce fut l'occasion de faire de belles batailles de boules de neige et de fabriquer un bonhomme de neige.
- Nous poursuivons à chaque période nos « Ateliers Philo ». En petits groupes, nous libérons la parole sur des thèmes variés comme la parole, le beau, le cadeau, l'école, la différence, la colère...
- Les élèves de cycle 3 bénéficieront d'interventions rugby à partir du mois d'avril.
- Les élèves de la GS au CM2 sont allés à la rencontre des artistes le vendredi 23 février, dans le cadre de l'exposition du Printemps des Artistes.
- Les élèves de cycle 2 participent avec l'association Lire et faire lire à des ateliers de lecture. De plus les élèves de cycle 3 viennent lire des histoires aux plus petits.
- Les 23 et 24 avril prochains toute l'école vivra un temps fort. Les élèves de la PS au CM2 seront mélangés pour participer à des ateliers « sport et santé » en lien avec notre thème d'année. Ce sera un riche moment permettant de développer toutes les intelligences et d'ouvrir notre école au monde qui nous entoure.

- Le 30 mars dernier les élèves volontaires ont participé à l'opération BOL de RIZ au profit du secours catholique de Vendée. Ils ont aussi assisté au mime de la semaine sainte, présenté par les CM2 de l'école.
- Les élèves de CP et de CE1-CE2 vont bénéficier de séances à la piscine de St Florent des Bois.
- Les élèves de CM participeront à une classe découverte : « Volcanisme en Auvergne » du 22 au 25 mai prochain.

2 - L'APEL et l'OGEC

- L'OGEC poursuit ses investissements pour améliorer le confort de tous et la qualité des locaux. Le parc informatique est aussi régulièrement renouvelé. Les parents de l'APEL et de l'OGEC ont réalisé des manifestations qui ont permis de récolter des fonds qui serviront à financer les projets de l'école.
- Tous ces travaux et ces projets montrent le dynamisme de l'école et des associations de parents d'élèves.

À NOTER :

• **Notre traditionnelle Kermesse aura lieu le dimanche 1^{er} juillet site et salle du Moulin Rouge**

INSCRIPTIONS :

- Inscription possible à tout moment de l'année.
 - Scolarisation possible après toutes les vacances scolaires.
 - Les parents des enfants nés en 2015 ou en début d'année 2016 peuvent prendre rendez-vous avec le directeur pour une présentation de l'établissement et de son projet :
- Tél. : 02.51.05.81.07 ou par mail : epmlclv@wanadoo.fr

L'OBLIGATION SCOLAIRE

Le principe de l'obligation scolaire exige que tous les enfants, âgés de six à seize ans, bénéficient d'une instruction qui peut être suivie, au choix des personnes responsables de l'enfant, soit dans un établissement d'enseignement scolaire, soit dans la famille.

Chaque année, à la rentrée scolaire, le maire a l'obligation légale de dresser la liste des enfants soumis à l'obligation scolaire. Les directeurs des écoles situées dans le périmètre de sa commune et les chefs des établissements du second degré doivent déclarer au maire, **dans les 8 jours suivant la rentrée scolaire**, les enfants fréquentant leur établissement.

Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire qui désirent instruire leur enfant à domicile doivent déclarer au maire et à l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation qu'elles lui feront donner l'instruction dans la famille.

Cette déclaration d'instruction dans la famille doit être transmise **au plus tard à la rentrée scolaire**.

Ce mode d'instruction, y compris dans le cadre d'une inscription dans un établissement d'enseignement à distance, fait l'objet d'une enquête de la mairie et d'un contrôle pédagogique diligenté par l'autorité de l'État compétente.

L'absence de déclaration au maire d'une instruction dans la famille constitue une infraction pénale qui peut être sanctionnée par une amende du montant prévu pour les contraventions de la cinquième classe.

Jean NICOU
 Adjoint aux Affaires scolaires,
 à l'Animation jeunesse et aux Affaires générales



NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP) 2018/2019

Rythmes scolaires à l'école Pierre Perret pour l'année 2018/2019.

Depuis la rentrée scolaire 2013, l'organisation hebdomadaire de l'école publique Pierre Perret s'articule sur neuf demies journées. Cette planification, si elle confirme le même temps d'apprentissage à nos écoliers, laisse du temps que la commune se doit de combler. Il s'agit dans ce cas des activités périscolaires communément appelées NAP. Pour y répondre, il a fallu recruter ou contractualiser de nouvelles compétences sur l'animation, avec pour objectifs la qualité et la diversité dans les offres. Ces offres sont généralement de haut niveau et le professionnalisme des intervenants reconnus.

Depuis la mise en place des NAP, le coût annuel par élève avoisine les 250 € ; en retour sont reversés 50 € par l'Etat dans le cadre du fond d'amorçage, et 40 € par la caisse d'allocations familiales en reconnaissance de la qualité des prestations. Il reste donc à charge pour la commune 160 €.

L'arrivée à la tête de l'Etat du nouveau pouvoir politique en 2017 laisse le choix à la collectivité selon quelques principes de collégialité de rester à 4,5 jours ou de revenir à la semaine en 4 jours.

Après avoir consulté les parents qui à 54% des réponses se sont prononcés pour le maintien de la semaine à 4,5 jours, le conseil d'école, à 13 voix pour la semaine en 4,5 jours, 8 voix pour la semaine en 4 jours, et 3 abstentions, se prononce pour le maintien de la semaine 4,5 jours. Dans sa séance de février, le conseil municipal a délibéré et confirmé avec 18 voix la semaine en 4,5 jours, 4 suffrages se sont exprimés pour la semaine en 4 jours.

Néanmoins la position financière de l'Etat et de la CAF n'étant pas clairement assurée, sachant que le budget communal n'ira pas au-delà des 160 € par enfant, les familles pourraient se voir sollicitées. Cette disposition a été entendue par le conseil d'école et le conseil municipal qui se sont engagés en possession de ces informations.

Jean NICOU
Adjoint aux Affaires scolaires,
à l'Animation jeunesse et aux Affaires générales



ACCUEIL DE LOISIRS « ARC EN CIEL VICOMTAIS »

L'accueil de loisirs « Arc en Ciel » accueille les enfants de 3 à 12 ans sur les mercredis et vacances scolaires.

Il est organisé par l'association Arc en Ciel Vicomtais qui compte actuellement 7 membres bénévoles au sein d'un conseil d'administration et 190 familles adhérentes et utilisatrices de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation propose aux enfants sur ce temps de loisirs des animations adaptées et variées sous forme d'ateliers et de projets.

Pour l'année 2018, l'équipe s'est fixée plusieurs objectifs dont permettre le respect de l'environnement avec la démarche Centre Aéré qui intègre des pratiques de développement durable.

Favoriser la participation des familles, nous avons commencé les soirées parents/enfants pendant les vacances scolaires, un moment de jeux et de partage avec un repas que les enfants ont préparé.

L'été, des séjours sont organisés pour vivre une expérience nouvelle et enrichissante. Ils sont l'opportunité de passer des moments entre copains. En proposant des séjours, nous souhaitons permettre aux enfants de développer leur autonomie et d'apprendre à vivre et agir ensemble. C'est aussi un espace qui favorise la découverte, le partage et éveille la curiosité.

Accueil de loisirs « Arc en Ciel »
Rue des écoliers 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
Tél 02 51 62 32 66
E-mail : accueil-de-loisirs@orange.fr
Site internet : www.arcencielvicomtais.fr



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES « LES P'TITES MENOTTES »

La Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M) « Les P'tites Menottes » accueille vos enfants de 0 à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 au 2, impasse des Peupliers (Le Clos Saint Joseph) 85310 La Chaize-le-Vicomte.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 07 80 42 70 34 ou par mail : mamlesptitesmenottes@laposte.net



VIE ASSOCIATIVE culture & sports

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte à tous et l'inscription est gratuite.

Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 3 livres, pour une durée de 3 semaines. Les retours doivent se faire dans les meilleurs délais pour éviter les rappels.

Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Jeudi de 17h à 18h30
- Samedi de 10h à 12 h

Espace des Grand'Maisons, derrière la mairie.

Des animations sont proposées pour les jeunes et les adultes, tout au long de l'année. « L'Heure du Conte » réservée aux enfants de 3 à 10 ans a lieu pendant les vacances scolaires ; l'année se termine avec la rencontre du jeudi 3 mai et nos jeunes lecteurs devront attendre le mois d'octobre pour un nouveau rendez-vous aux vacances de la Toussaint. Pour les adultes, le prochain « Café Lecture » aura lieu aussi après les vacances d'été.

Suivez nos infos régulièrement publiées sur le site de La Chaize-le-Vicomte :

rappel des animations, nouveautés acquises, compte-rendu des « Cafés-lecture »...

<http://www.lachaizelevicomte.fr/fr/information/86899/bibliotheque>

Contact : bibliothequelachaize@orange.fr

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 6 AU 13 MAI ET POUR LES CONGÉS D'ÉTÉ, DU 14 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS.

Annie HENRY
Conseillère déléguée à la Culture et au Patrimoine



PASS'YON JUDO

Un nouveau DOJO pour Pass'Yon Judo - section La Chaize !

Pour accueillir ses membres toujours plus nombreux, la salle de judo s'agrandit. Situé dans une ancienne classe de l'école Pierre Perret, le dojo occupera désormais 2 salles de classe soit une surface totale de tapis de 110m².

Cet agrandissement devenait nécessaire avec un club qui compte aujourd'hui 78 licenciés et des groupes d'entraînement qui peuvent atteindre jusqu'à 20 judokas. Les cours de judo enfants, qui débutent dès l'âge de 4 ans, sont assurés par Nathan et Franck Pepion (professeurs diplômés d'état) le vendredi de 18h à 20h30 et le samedi de 10h à 12h.

Depuis 3 ans, un cours de jujitsu-self défense, pour adultes et adolescents (hommes et femmes), a lieu le mardi de 19h00 à 20h30.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous voir pendant les heures de cours, vous pouvez aussi contacter Fabrice Garon (07 67 60 13 07) ou Laurent Babin (06 74 03 87 42).



SPORTS ET LOISIRS HANDBALL VICOMTAIS (SLV)



Le SLV était un des quatre clubs à organiser la réception des quarts de finale de coupe CMO et challenges de Vendée le dimanche 12 mars.

Plus de 300 personnes étaient réunis afin d'encourager les 7 équipes participantes autour de rencontres rythmées par du suspense, du spectacle, du respect, de l'engagement et de l'enthousiasme.

Ces valeurs chères à notre club nous incitent à faire un appel à vous **parents et joueurs**, car le Club de Hand de La Chaize-le-Vicomte est en pleine expansion avec ses **188 licenciés** et des effectifs en forte augmentation chez les plus jeunes.

Or c'est grâce à l'implication de tous ses **bénévoles** que le club parvient à véhiculer ces valeurs. Des membres du bureau nous ont fait part de leur désir de passer la main à la fin de la saison après de nombreuses années passées dans le club.

Nous avons donc besoin de vous afin de compléter l'équipe du bureau ou règne une ambiance motivée, dynamique et conviviale, il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de Handball, l'envie de participer est le plus important.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

► Contact : Quentin LOIZEAU président du SLV au 06 69 31 75 48

BODY CLUB VICOMTAIS

VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE BODY CLUB ?



Dans une ambiance et un décor très sympa, il vous propose :

- Du lundi au vendredi de 17h30 à 21h30 : la pratique de la musculation et de ses disciplines associées (culturisme), avec programme personnalisé et suivi des professeurs.
 - De 19h30 à 21h30 : des cours de STEP, LIA, Zumba, Abdo-fessiers, Body sculpt, Body barre, Body fit et Body cardio.
 - En juin, juillet, août et septembre : l'intersaison.
- Ces activités ont lieu dans la salle omnisports (petite salle à l'étage).

Les inscriptions se font toute l'année. Le prix de l'adhésion est de 130 € pour un an. Sont demandés : 1 photo d'identité, 2 enveloppes timbrées avec votre adresse et un certificat médical.

Pour tous renseignements, appeler le : 06 61 81 90 06



2 NOUVELLES MACHINES SONT ARRIVÉES ! VENEZ VITE LES ESSAYER !!!

ATELIER DÉCO

L'association Atelier Déco propose ses activités tout au long de l'année.



On peut s'inscrire pour l'art floral (10 séances dans l'année avec la fleuriste Angélique) ou pour d'autres activités manuelles (en ce moment le scrapbooking avec Stéphanie).

Les séances ont lieu le mardi à 20h15, selon un calendrier annoncé pour l'année. La cotisation à l'association est de 10 €, les fournitures sont ensuite réglées selon les réalisations. On peut contacter l'association par téléphone : 06 29 76 03 22 (Séverine Laurent, présidente) ou 06 34 63 44 15 (Nicole Cantin, trésorière) ou par mail : sabine.parpillon@laposte.net.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 12 juin à 20h15, salle du foyer des jeunes.

ACCORD MUSICAL VICOMTAIS

L'association commence à préparer la Fête de la Musique.

Celle-ci aura lieu le **dimanche 24 juin, de 10h à 12h30, sur La Place du Champ de Foire** (comme l'an passé, si le temps ne le permet pas, la fête aura lieu à La Salle du Moulin Rouge).

Dans le même temps, pour faire écho au dynamisme que connaît l'Ecole de Musique ces dernières années, le bureau travaille au renouvellement du nom, ainsi que du logo de l'association. Vous le découvrirez à la rentrée ! La chorale Vicante prépare activement le concert de Vogue les Chœurs qui aura lieu le dimanche 10 juin au Vendespace.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas **le vendredi 7 septembre 2018, à 20H. Ce soir-là aura lieu l'AG de l'association, ainsi que les inscriptions et plannings avec les professeurs.**

Pour tout renseignement : accordmusicalvicomtais@gmail.com Jean-Paul Mercier (Président) : 02.51.05.24.98



VOGUE LES CHŒURS FAIT SON CINEMA



1000 choristes de Vendée interpréteront 15 chansons de films célèbres

Réservations : www.vendee.fr - Tél. 02 28 85 85 70

Organisé par SEDB comité de Vendée pour valoriser le bénévolat et aider des associations vendéennes qui visent à améliorer le quotidien des personnes en difficulté

Prix des places : 14 euros (12 euros - 18 ans, P.M.R., demandeur d'emploi)





■ ARTS ET PATRIMOINE VICOMTAIS (APV)

Au cours de l'assemblée générale du 22 janvier le Bureau de l'APV a été reconduit intégralement dans ses fonctions. Un membre du Conseil d'Administration étant démissionnaire, Annick COUDRIN, élue, a rejoint le groupe qui compte quinze membres.



Lors de cette assemblée nous avons pu, grâce à un jeu attractif proposé par Mathilde, vice-présidente, nous remémorer les diverses activités de l'année écoulée. Cet exercice participatif et récréatif a été fort apprécié par l'ensemble du public. À continuer... Ce fut aussi l'occasion de présenter le 3ème numéro de la Calouète avec notamment un article sur notre sortie à la découverte de Fontenay.

En lien avec l'association de La Ferrière, en janvier, une exposition à la mairie nous a éclairés sur cette période de l'occupation allemande dans les Ardennes, durant la première guerre mondiale. Cette région a été durement éprouvée et, en raison de l'exode, garde des liens forts avec la Vendée et même La Chaize : les Ardennais sont à l'origine de la création du club de foot !

Les 23, 24, 25 février le « Printemps des Artistes » a reçu la visite de plus de 800 visiteurs. À souligner la présence des élèves des deux écoles qui ont pu participer à diverses activités (peinture, dentelle, scrapbooking, enluminure, photos, etc.) avec les exposants les initiant à la pratique de leur art. Un réel succès pour cette 8^{ème} édition qui a réuni 25 exposants de La Chaize et des communes voisines.

Pour nos activités à venir, à noter :

- Le samedi 28 avril une journée à la découverte de Clisson.
- Les 16 et 17 juin pour les Journées du « Patrimoine de Pays » au Logis de Bel Air des activités sur le thème « L'animal et l'homme ». Sont prévues, entre autres, une exposition de photos anciennes de La Chaize et la visite d'une collection de calèches ; un dîner à Bel Air, le samedi soir.
- Les visites de l'été :
 - juillet : vendredi 13 et vendredi 27 : visite église à 18 h. - vendredi 20 : balade contée à 20 h.
 - août : vendredi 3, vendredi 10 et vendredi 24 : visite église à 18 h. - vendredi 17 : balade contée à 19 h 30.
- Vendredi 3 août, pour les amateurs d'histoire, Conférence avec Sébastien Laurent, Docteur en histoire médiévale : « Un tour d'Aquitaine royal », ou le voyage du roi Louis VII avec sa jeune épouse, Aliénor d'Aquitaine. Salle Ronsard, à la suite de la visite de l'église.
- Septembre : les 15 et 16, visites lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Voici un aperçu de ce que notre association vous offrira dans les mois à venir. Nous espérons que ce programme répondra à vos attentes et nous serons heureux de vous accueillir.

Nous renouvelons également, notre appel pour ceux qui détiendraient des documents anciens (cartes postales, photos etc..) documents ou objets de la première guerre mondiale, d'avoir l'amabilité de nous les faire connaître. Merci à l'avance.

Contacts : Michel Doguin, Jean-Maurice Calleau ou Daniel Brémand.

■ ASSOCIATION VICOMTAISE DE JUMELAGE (AVJ)

Lors de l'assemblée générale, Jean-Noël Violleau, président de l'AVJ, a dressé le bilan de l'année 2017, riche de nombreux échanges.

En février, dans le cadre du partenariat avec l'IREO de St Fulgent, ce sont 7 stagiaires qui ont été accueillis dans notre commune jumelle, dans le cadre d'un stage professionnel en services aux personnes.

Ensuite, en avril, nous avons reçu de jeunes footballeurs de Sangalhos et Anadia. Cet accueil s'inscrivait dans une collaboration avec le FEC, le club de foot de la Chaize, qui organisait une poule du Mondial de Montaigu.

En juin, nos amis de Sangalhos sont venus nous rendre visite. Ce sont toujours des moments riches de plaisir et d'émotion, moments que nous retrouverons lors de notre voyage à Sangalhos en juillet prochain.

En septembre, nous avons de nouveau accueilli de nombreux élèves pour les cours de portugais et d'anglais, cours qui seront bien sûr renouvelés en septembre 2018. Enfin en octobre, notre soirée portugaise s'est déclinée en une formule Repas Dansant, avec une 1^{ère} partie animée par le groupe folklorique As Lavradeiras, et une seconde partie, dansante, animée par l'orchestre Os Lusitanos. Cette soirée, autour de notre traditionnel plat de morue, a été un nouveau succès, avec la présence de nombreux portugais du département. Retenez dès à présent la date de la prochaine édition : le samedi 13 octobre 2018.

L'année 2018 a déjà été l'occasion de nouveaux échanges : en janvier et février, 4 stagiaires vendéennes, étudiantes à l'IREO de Saint Fulgent, ont pu effectuer leur stage de mobilité dans le cadre de leur formation SAPAT, dans des structures de Curia, près de Sangalhos.



Et du 29 au 31 mars, 15 jeunes basketteuses de 12 à 14 ans de Sangalhos, club de haut niveau plusieurs fois champion du Portugal, ont séjourné dans des familles d'accueil de La Chaize et des environs.

Elles ont pu se mesurer, dans une ambiance très conviviale, à de jeunes licenciées des clubs de Bournezeau et de Rives de l'Yon, qui ont accepté d'organiser ces sympathiques matchs « internationaux ».

L'assemblée générale 2018 a vu arriver dans notre Conseil d'Administration 5 nouveaux membres : Angela COUCEIRO, Dalila PELARD, Luis PESSOA, Marie PESSOA MAGALHAES et Eduardo SANTOS PESSOA.

Conseil d'Administration 2018 :

- Président : Jean-Noël Violleau
 - Vice-présidents : Marie-Claire Coutaud et Joël Gendre
 - Trésorier : Eduardo Santos Pessoa
 - Trésorier adjoint : Jean-Luc Bossard
 - Secrétaire : Jacques Murail
 - Membres : Francette Bonnaud, Angela Couceiro, Jonathan Derer, Guy Fétiveau, Delphine Gautreau, Christophe Grelier, Claude Guyonnet, Guillaume L'Hermite, Dalila Pelard, Luis Pessoa, Marie Pessoa-Magalhaes, Christian Rocq
- La mairie est représentée par Annie Henry, titulaire et Béatrice Robion, suppléante.

■ NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES



Le Musée Ornithologique Charles Payraudeau participe à La Nuit Européenne des Musées, le samedi 19 mai.

Le musée regroupe la collection du grand naturaliste vicomtais Charles Payraudeau ; 310 espèces d'oiseaux et 71 espèces de mollusques sont présentées au public.

Profitez de la Nuit des Musées pour découvrir cette collection unique.

Le Musée sera ouvert de 19h à minuit. Visites commentées.

L'entrée est gratuite. Accès derrière la mairie.

Musée Charles Payraudeau

Horaires d'ouverture :

- Du mercredi au vendredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Juillet-Août : du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- le samedi et le dimanche après-midi de 14h à 18h.
- Tarif : Adulte - 3 € (l'entrée est gratuite jusqu'à 18 ans).
- Pour les groupes à partir de 10 personnes : 2 € par adulte



■ ÔTRESTYLE

L'association ÔtreStyle vous convie cette année 2018 à plusieurs évènements autour d'axes qui lui tiennent à cœur comme l'Art ou la Nature et l'accueil d'autres associations.

- **Le 19 Mai Concert de Jazz avec Bruno Casties** et plusieurs musiciens pour un show de guitares ; plusieurs Vicomtais se joindront à cette manifestation.
- **Les 16 et 17 juin, Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins**, dîner autour du thème « L'animal et l'homme » avec un cochon à la broche ; l'association APV organise diverses manifestations sur le lieu de BEL AIR.
- **Les 23 et 24 juin, accueil de l'association La Billebaude** qui organise un week-end des archers avec le Championnat Européen de tirs aux armes de jet préhistoriques.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter sur notre mail : otrestyle@gmail.com



■ ASGASSE

L'ASGASSE est adhérente à la fédération d'associations la FEVE (Force éco citoyenne de Vendée) et à ce titre a participé à l'organisation de la conférence-débat de Jérémie Pichon sur l'objectif « **Zéro déchet** » au lycée Nature le 2 février.



Ce fut un grand succès : l'amphithéâtre de 400 places était plein avec un public très jeune et motivé par le sujet.

« Durant 18 années passées au service d'ONG socioculturelles, environnementales et humanitaires, Jérémie PICHON fait le triste constat d'un système basé sur la surconsommation, dévastateur pour l'Homme et son milieu. En 2014, il décide de se lancer en famille dans un défi Zéro Déchet.

En trois ans, de **390 kg de déchets** il passe à 1 kg, soit **un bocal par an**, et découvre surtout un nouveau mode de vie. Il en tire un livre Famille « presque » Zéro Déchet « Ze Guide », illustré par sa femme Bénédicte MORET.

Lors de sa conférence, Jérémie PICHON, nous raconte avec humour, comment ils ont mené leur aventure. Il décrit surtout les bénéfices énormes et insoupçonnés, qu'ils ont tirés d'un tel changement. Car en éliminant leur poubelle, ils s'attaquent finalement au système et dessinent un **mode de vie soutenable, sobre et heureux.** »

NB : deux membres de l'ASGASSE sont engagés dans le Défi famille Zéro déchet de l'agglomération de La Roche-sur-Yon : résultats fin juin 2018

Pour tout renseignement **Danielle Laumont - Présidente de l'ASGASSE**
Association de sauvegarde du sous sol et de l'environnement
La Grangimare - 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - Tél. : 02 51 05 81 44

■ LA GRELINETTE

Jardiner au naturel



- Envie d'apprendre à jardiner autrement ?
- Vos enfants veulent expérimenter un petit jardin et chez vous c'est trop juste.
- Le bio vous interroge ?
- Vous voulez cultiver des variétés de légumes différentes de celles que l'on voit dans le commerce ?
- Vous voulez transmettre vos connaissances en jardinage bio, en bouturage, en tailles ?

Nous avons des mètres carrés disponibles et gratuits pour vous.

Contactez nous au 02 51 05 32 85 ou au 02 51 05 74 08
murail.j@orange.fr - noel.chauveau@orange.fr

CONNAISSEZ-VOUS :

- Les haricots saint sacrement ou ostensor ?
- Les haricots yin-yang ?
- Les tomates omar libanaise ?
- L'agastache anisée ?
- L'oignon poireau ishikura ?
- Le potiron bleu de Hongrie ?
- L'aubergine monstrueuse de New York ?
- L'arbre à tomates ?
- L'arbre aux faisans ?

Ce sont quelques uns des légumes anciens que nous cultiverons cette année.



VENEZ LES DÉCOUVRIR LORS DE NOTRE TROC PLANTS
LE SAMEDI 19 MAI 2018 DE 10 À 13 H, SUR LE TERRAIN ROUTE
DE LA LIMOUZINIÈRE. VOUS POURREZ Y PIQUE-NIQUER.

■ DÉMARCHAGE À DOMICILE



Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile.

Des faits récents ont démontré une fois encore que les malfaiteurs ciblent plus particulièrement les seniors.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents municipaux, EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, etc.) ou vendent des calendriers ou encore des objets de Lourdes.

RECOMMANDATIONS :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires.

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,

- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,
 - si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice,
 - en cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie (délai de rétractation de 14 jours).
- Sachez qu'un policier ou un gendarme :
- ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté,
 - ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects. À cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez nous un courrier électronique à : prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr

TRIBUNES

LA MAJORITÉ, LA CHAIZE 2020

La baisse des dotations et les nouvelles contraintes réglementaires exigent de rechercher des marges de manœuvres au niveau de nos dépenses de fonctionnement. Seule cette démarche rigoureuse nous permet de maintenir un niveau d'investissement élevé dans la durée, afin de soutenir l'économie locale de manière significative.

Notre ambition repose sur une exigence de sérieux, la stabilité de la fiscalité locale, la construction pluriannuelle de nos investissements. Cela vise à consolider notre autofinancement et optimiser la viabilité de nos projets, le tout avec un endettement raisonné.

Ce sérieux budgétaire est, chaque année, reconnu par les services de l'Etat grâce à des indices de qualité en constante progression, notre Indice de Qualité des Comptes locaux (IQCL) dépassant désormais le 17/20. C'est ce sérieux budgétaire qui permet, en 2018, de doubler notre capacité d'investissement pour réaliser des projets attendus de longue date (rue du Moulin Rouge, programmation de la salle de sports...).

Depuis 2014, nous préférons ainsi l'action aux coups de communication, l'efficacité à la polémique. Avec plus de 3500 habitants, le fonctionnement municipal est strictement encadré par la loi ; les délibérations sont soumises au contrôle de légalité de la Préfecture, chargée de s'assurer de leur régularité tant sur le fond que sur la forme.

Autant d'indicateurs qui permettent une action municipale sereine, loin de toutes controverses. Notre commune poursuit sa transformation pour permettre, demain, d'offrir à chaque famille vicomtaise, l'avenir qu'elle mérite !

L'équipe « La Chaize 2020 »

L'OPPOSITION, LA CHAIZE ENSEMBLE

400 sachets de graines pour « semer aujourd'hui et récolter demain »

L'association de l'opposition municipale « La Chaize Ensemble » a distribué en avril plus de 400 sachets de graines, composés d'une variété de 17 fleurs.

Cette opération fleurissement proposée à la municipalité n'a pas été retenue, c'est pourquoi nous avons pris l'initiative et avons distribué ces sachets de graines afin de fleurir et embellir les jardins de notre commune. Ces mélanges de fleurs feront par ailleurs le bonheur des abeilles et autres insectes indispensables à la biodiversité de notre territoire. Chaque sachet de fleurs aura ainsi permis de fleurir **10 mètres carrés de jardin soit une surface potentielle de plus de 4000 mètres carrés.**

Nous remercions tous les Vicomtais qui ont participé à l'opération et ont contribué à améliorer leur environnement et celui de la commune.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur <https://lachaizeensemble.fr/>

ADIEU LES COUSSINS BERLINOIS, BONJOUR LA LIMITATION DE VITESSE !

La décision a été prise de retirer les coussins berlinois, jugés trop dangereux notamment pour les deux roues.

Une étude est actuellement en cours pour aménager de nouveaux ralentisseurs fixes.

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En référence à l'arrêté n° 12 SIDPC-DDTM 627 (disponible en mairie), un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est interdit **à toute période** de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.

Horaires de la Déchèterie :

• **Déchèterie de Thorigny : La Grolle**

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre

Les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (seules les naissances dont les parents ont donné leur autorisation figurent dans la liste)

DAVIET Mathéo.....	10/11/2017
POUYADOUX HAMON Noé.....	30/11/2017
DELEGUE Emie.....	05/12/2017
GUILLOTON Solange.....	19/12/2017
SOULARD Lenzo.....	22/12/2017
GUYONNET Thomas.....	11/01/2018
LAPIERRE Nolane.....	12/01/2018
GUINAUDEAU Jade.....	31/01/2018

DÉCÈS

FIEVRE Jean-Claude.....	14/11/2017
TOURANCHEAU Denis.....	18/11/2017
PIVETEAU Jean.....	22/11/2017
BOURON Marcel.....	20/11/2017
JEHANNO Patrick.....	02/12/2017
ARNOUX Joseph.....	16/12/2017
NEAU Marguerite veuve LOUINEAU.....	17/12/2017
BRISON Joseph.....	20/12/2017
VALTON Hélène.....	12/01/2018
TEILLET Jeannine veuve PUAUD.....	11/01/2018
GUÉRIN Marie veuve GAUTIER.....	19/01/2018
ROBERT Aline veuve NICOLLEAU.....	30/01/2018
LOUINEAU Marcel.....	25/01/2018
OLIVEAU Adrienne veuve GRASLEPOIS.....	03/02/2018
LEFEVRE Claude.....	13/02/2018
DUBOUCHET Daniel.....	10/03/2018
POIRAUD Jean-Christophe.....	12/03/2018
BILLAUD Camille.....	12/03/2018

MARIAGE

CHARRON Yoan et TABLIER Coralie.....	20/01/2018
--------------------------------------	------------

RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE BRUIT

Les activités de bricolage, jardinage...,

réalisées par des particuliers à partir d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, ne peuvent être effectuées que pendant les tranches horaires suivantes :

- **du lundi au vendredi :** 08h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30
- **samedi :** 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
- **dimanche et jours fériés :** 10h00 - 12h00



LA MAIRIE
4, rue des Noyers
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE
Tél. : 02 51 05 70 21
Fax : 02 51 02 76 81
mairie@lachaizelevicomte.com
www.lachaizelevicomte.com

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 - 12h30
14h00 - 17h30
- Mardi : 8h30 - 12h30
- Vendredi :
8h30 - 12h30
14h00 - 17h00